

**AVIS DE CONVOCATION À LA 33<sup>e</sup> ASSEMBLÉE ANNUELLE  
RÉGIME DE RETRAITE DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES  
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL**

**Date :** Le mercredi 27 août 2025  
**Heure :** Midi  
**Formule hybride :** Amphithéâtre Hydro Québec et webinaire  
**Exercice financier :** 2024

**PROJET D'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée et présentation des membres
2. Adoption de l'ordre du jour et de la procédure de mise en candidatures
3. Adoption du procès-verbal de la 32<sup>e</sup> assemblée annuelle
4. Rapport de la présidente du Comité de retraite
5. Données financières
  - 5.1 Rendements des volets
  - 5.2 Évolution de l'actif des volets
  - 5.3 Évaluation actuarielle
6. Services à la clientèle
  - 6.1 Rapport d'activités
  - 6.2 Profil de la clientèle
  - 6.3 Outils de communication
  - 6.4 Modifications aux dispositions
7. Politique de placement – Changements
8. Gestion des risques financiers
9. Rapport sur la gouvernance
10. Élection d'administrateurs
11. Période de questions
12. Clôture de l'assemblée

Dès que le Rapport annuel 2024 sera disponible, il sera déposé sur le site Web du Régime, vous en serez informés.

Le secrétaire du Comité de retraite,



Martin Latulippe

Le 11 juin 2025

## Explications sur les élections de membres du Comité

Le Règlement du Régime de retraite prévoit que quatre postes de membres du Comité de retraite peuvent être pourvus lors des assemblées annuelles.

Deux postes (un avec droit de vote et l'autre sans droit de vote) visent les participants actifs et deux sont réservés aux participants non actifs (retraités, conjoints survivants, bénéficiaires et participants en rente différée).

L'article 17.03 du Règlement prévoit que la durée d'un mandat est de trois ans. La nomination peut toutefois être révoquée avant l'expiration du mandat. C'est pourquoi le point des élections est toujours à l'ordre du jour des assemblées annuelles.

Actuellement, les postes sont occupés par les personnes suivantes :

		<i>Date de fin de mandat</i>
Membre élu par les participants actifs :	Claire Bilodeau	<b>Août 2025</b>
Membre élu par les participants actifs : (sans droit de vote)	Gabriel J. Power	<b>Août 2025</b>
Membre élu par les participants non actifs :	Claude Godbout	<b>Août 2025</b>
Membre élu par les participants non actifs : (sans droit de vote)	Claude Paradis	Août 2026

Une procédure de mise en candidature est proposée par le Comité de retraite, laquelle sera soumise pour approbation au moment des élections, s'il y a lieu. Si vous souhaitez proposer votre candidature à un poste, le formulaire de mise en candidature doit être rempli et transmis au Bureau de la retraite **avant le mercredi 20 août 2024**.

Tous les documents afférents à l'assemblée annuelle sont disponibles sur le [site Web du Bureau de la retraite](#), dans la section du RRPPUL.